

# Délais de dépôt pour les ordres de paiement: pour une exécution dans les délais

Suisse/Liechtenstein	Monnaie <sup>1</sup>	Exécution	Délais de dépôt <sup>2</sup>	Crédit sur compte du bénéficiaire <sup>3</sup>
Suisse et Liechtenstein	CHF/EUR	Standard	V - 1	V
Suisse et Liechtenstein	Toutes les autres	Standard	V - 1	V + 1
Suisse et Liechtenstein	CHF	Exprès	13h00 / 18h00 V <sup>4</sup>	V
Suisse et Liechtenstein	EUR/USD	Exprès	13h00 / 18h00 V <sup>4</sup>	V
Suisse et Liechtenstein	Toutes les autres	Exprès	13h00 / 18h00 V <sup>4</sup>	V/V + 1

Europe	Monnaie <sup>1</sup>	Exécution	Délais de dépôt <sup>2</sup>	Crédit sur compte du bénéficiaire <sup>3</sup>
Paiements SEPA <sup>5</sup> dans pays SEPA (sans la Suisse)	EUR	Standard	V - 1	V + 1
Autres paiements en euros (sans la Suisse)	EUR	Standard	V - 1	V + 1
Europe et reste du monde	EUR	Urgent	15h00 V	V
Europe et reste du monde	CHF	Urgent	13h00 V	V
Europe et reste du monde	CHF	Standard	V - 1	V + 1
Danemark	DKK	Standard	V - 1	V + 1
Grande-Bretagne	GBP	Standard	V - 1	V + 1
Croatie	HRK	Standard	V - 1	V + 2
Lituanie	LTL	Standard	V - 1	V + 2
Norvège	NOK	Standard	V - 1	V + 1
Pologne	PLN	Standard	V - 1	V + 2
Roumanie	RON	Standard	V - 1	V + 2
Suède	SEK	Standard	V - 1	V + 1
République tchèque	CZK	Standard	V - 1	V + 2
Hongrie	HUF	Standard	V - 1	V + 2

<sup>1</sup> Les changements de monnaie sont traités sans supplément de la date de valeur.

<sup>2</sup> V = date de valeur (c.-à-d. que le calcul des intérêts commence à partir de ce moment).

Les délais de dépôt sont les derniers délais de réception d'un ordre transmis par voie électronique et sont indiqués dans HNEC. Exemple: V - 1 signifie la livraison de l'ordre de paiement jusqu'à 23h59 au plus tard avant la date de valeur. D'autres heures peuvent être applicables avant les jours fériés. Les ordres de paiement sur papier seront exécutés dès que possible.

<sup>3</sup> V = date de valeur (c.-à-d. que le calcul des intérêts commence à partir de ce moment).

Réception du paiement le plus tôt possible par le bénéficiaire. Inscription au crédit dépend du traitement de l'établissement financier.

<sup>4</sup> Délais de dépôt pour les paiements exprès: 13h00 pour accréditation en monnaie étrangère, 16h00 pour accréditation en CHF sur comptes bancaires, 18h00 pour accréditation sur comptes postaux.

<sup>5</sup> Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en euros). Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site [postfinance.ch/sepa](https://www.postfinance.ch/sepa).

<b>Afrique</b>	<b>Monnaie <sup>1</sup></b>	<b>Exécution</b>	<b>Délais de dépôt <sup>2</sup></b>	<b>Crédit sur compte du bénéficiaire <sup>3</sup></b>
Egypte	EGP	Standard	V -1	V +2
Algérie	DZD	Standard	V -1	V +2
Kenya	KES	Standard	V -1	V +2
Maroc	MAD	Standard	V -1	V +2
Maurice	MUR	Standard	V -1	V +2
Namibie	NAD	Standard	V -1	V +2
Afrique du Sud	ZAR	Standard	V -1	V +2
Tunisie	TND	Standard	V -1	V +2

<b>Asie/Pacifique</b>	<b>Monnaie <sup>1</sup></b>	<b>Exécution</b>	<b>Délais de dépôt <sup>2</sup></b>	<b>Crédit sur compte du bénéficiaire <sup>3</sup></b>
Australie	AUD	Standard	V -1	V +1
Hong-Kong	HKD	Standard	V -1	V +2
Indonésie	IDR	Standard	V -1	V +2
Israël	ILS	Standard	V -1	V +2
Japon	JPY	Standard	V -1	V +1
Liban	LBP	Standard	V -1	V +2
Malaisie	MYR	Standard	V -1	V +2
Nouvelle-Zélande	NZD	Standard	V -1	V +2
Philippines	PHP	Standard	V -1	V +2
Singapour	SGD	Standard	V -1	V +2
Thaïlande	THB	Standard	V -1	V +2
Turquie	TRY	Standard	V -1	V +2

<b>Amérique du Nord et Amérique du Sud</b>	<b>Monnaie <sup>1</sup></b>	<b>Exécution</b>	<b>Délais de dépôt <sup>2</sup></b>	<b>Crédit sur compte du bénéficiaire <sup>3</sup></b>
Canada	CAD	Standard	V -1	V +1
USA	USD	Standard	V -1	V +1
USA et reste du monde	USD	Urgent	16h00 V	V

<sup>1</sup> Les changements de monnaie sont traités sans supplément de la date de valeur.

<sup>2</sup> V = date de valeur (c.-à-d. que le calcul des intérêts commence à partir de ce moment).  
Les délais de dépôt sont les derniers délais de réception d'un ordre transmis par voie électronique et sont indiqués dans HNEC. Exemple: V -1 signifie la livraison de l'ordre de paiement jusqu'à 23h59 au plus tard avant la date de valeur. D'autres heures peuvent être applicables avant les jours fériés. Les ordres de paiement sur papier seront exécutés dès que possible.

<sup>3</sup> V = date de valeur (c.-à-d. que le calcul des intérêts commence à partir de ce moment).  
Réception du paiement le plus tôt possible par le bénéficiaire. Inscription au crédit dépend du traitement de l'établissement financier.